

**Option for Benefit - Operational Service
Correctional Service Canada**

**Option relative aux prestations - Service opérationnel
Service correctionnel Canada**

INSTRUCTIONS

The termination date of public service must be completed for a termination benefit. The termination date of the most recent operational service must also be completed.

NOTES

1. An individual who becomes disabled within the meaning of the *Public Service Superannuation Act* (PSSA) before reaching age 60, having been entitled to an annual allowance, becomes entitled to an immediate annuity which is affected by amounts already received as an annual allowance.
2. Individuals age 55 and over whose TOTAL pensionable service is at least 30 years, or who are 60 with 5 years of pensionable service are automatically entitled to an immediate annuity and need not opt.
3. An individual may also be entitled to opt for an immediate annuity, deferred annuity or annual allowance on his non-operational service or a benefit in accordance with form PWGSC-TPSGC 2011 on both the operational service and non-operational service combined.
4. Processing of benefits payable upon termination could be delayed if a division of pension benefits is in progress.
5. Supplementary Death Benefit (SDB) Coverage

Coverage continues automatically after retirement for contributors entitled to an immediate annuity or an annual allowance payable within 30 days of termination of employment, and who have continuously been a participant under the SDB plan for at least two years including any period as a participant in the regular Armed Forces. The monthly rate is \$0.15 per \$1,000 of coverage.

INSTRUCTIONS

On doit inscrire la date de cessation d'emploi à la fonction publique s'il s'agit d'une prestation de cessation d'emploi. La date de cessation du service opérationnel le plus récent doit aussi être inscrite

REMARQUES

1. Une personne ayant droit à une allocation annuelle et qui est frappée d'invalidité, aux termes de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP), avant d'avoir atteint 60 ans, est en droit de recevoir une pension immédiate; celle-ci est toutefois touchée par les sommes déjà versées au titre d'une allocation annuelle.
2. Les personnes âgées de 55 ans ou plus et comptant EN TOUT au moins 30 années de service ouvrant droit à pension ou qui sont âgées de 60 ans ou plus et comptent 5 années de service ouvrant droit à pension, sont automatiquement admissibles à une pension immédiate et n'ont pas à exercer d'option.
3. Une personne peut également être en droit de choisir une pension immédiate, une pension différée ou une allocation annuelle au titre de son service non opérationnel, ou encore une prestation, conformément au formulaire PWGSC-TPSGC 2011, fondée sur le solde combiné de ses services opérationnels et non opérationnels.
4. Le traitement des prestations payables à la cessation pourrait être retardé si un partage des prestations de retraite est en cours.
5. Protection - Prestations supplémentaires de décès (PSD)

La protection se poursuit automatiquement après la retraite dans le cas des cotisants qui ont droit à une pension immédiate ou à une allocation annuelle payable dans les 30 jours qui suivent la date de cessation, et qui ont participé de façon continue au régime des PSD durant deux années au moins, y compris toute période de cotisation à titre de membre des Forces armées régulières. Le taux mensuel est de 0,15 \$ pour chaque montant de 1 000 \$ de protection.



**Option for Benefit - Operational Service
Correctional Service Canada
Option relative aux prestations - Service opérationnel
Service correctionnel Canada**

Provision of the information requested on this document is required by law in accordance with the *Public Service Superannuation Act* (PSSA) for the purpose of paying the Correctional Service Canada (CSC) benefit to which you are entitled. This information is stored in Personal Information Bank number PWGSC PCE 702 and is protected from disclosure to unauthorized persons or agencies pursuant to the provisions of the *Privacy Act*. Under the Act you have the right to request access to your personal information, held by a federal government institution, and to request corrections should you believe the information contains errors or omissions. Personal information that you provide about another individual may be accessible to that person under the *Privacy Act*.

La communication des renseignements demandés dans ce document est requise en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP) afin de vous payer la prestation Service correctionnel Canada (SCC) à laquelle vous avez droit. Ces renseignements seront consignés dans le fichier de renseignements personnels numéro TPSGC PCE 702 et ils seront protégés contre toute divulgation à des personnes ou à des organismes non autorisés, conformément aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Aux termes de ladite loi, vous avez le droit de vous faire communiquer les renseignements personnels vous concernant, conservés par une institution du gouvernement fédéral et de demander des corrections si, selon vous, ils sont erronés ou incomplets. Les renseignements personnels que vous fournissez au sujet d'une autre personne peuvent être communiqués à celle-ci en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

INSTRUCTIONS

- This form is to be completed for those individuals who are eligible for and wish to receive one of the benefits which are provided for operational service under the special benefits provision for Correctional Service Canada employees.
- Individuals who
 - do not have sufficient pensionable operational service to qualify for these benefits, or
 - fail to meet the age requirements, or
 - do not wish to opt for any of these CSC benefits
 should opt by means of the "Notice of Termination and Option for Benefit" form (PWGSC-TPSGC 2011).
- Individuals who have pensionable non-operational service in addition to their operational service should opt for a benefit in respect of the non-operational service on the "Notice of Termination and Option for Benefit" form (PWGSC-TPSGC 2011).

INSTRUCTIONS

- Ce formulaire doit être rempli pour les personnes qui sont admissibles à et qui désirent recevoir une des prestations prévues pour le service opérationnel conformément à la disposition relative aux prestations spéciales pour les employés du Service correctionnel Canada.
- Les personnes
 - qui ont une période de service opérationnel ouvrant droit à pension insuffisante pour les rendre admissibles à ces prestations; ou
 - qui ne répondent pas aux critères d'âge, ou
 - qui ne veulent pas choisir l'une ou l'autre des prestations SCC
 devraient exercer un choix au moyen d'un « Avis de cessation d'emploi et d'exercice du droit d'option » (PWGSC-TPSGC 2011).
- Les personnes ayant à leur crédit du service non opérationnel ouvrant droit à pension en plus du service opérationnel devraient choisir une prestation pour le service non opérationnel au moyen d'un « Avis de cessation d'emploi et d'exercice du droit d'option » (PWGSC-TPSGC 2011).

PART 1 - TO BE COMPLETED BY THE DEPARTMENT			PARTIE 1 - À ÊTRE REMPLIE PAR LE MINISTÈRE		
Surname - Nom		Given Names - Prénoms		PRI - CIDP	Superannuation No. N° de pension de retraite
Home Mailing Address - Adresse postale du domicile				Pay Office No. N° du bureau de paye	PL No. - N° de LP
Department - Ministère	Branch - Direction générale	Location - Lieu			Birth Date Date de naissance Y-A M D-J
Reason for Termination - Motif de la cessation d'emploi					

Termination Date of Operational Service Date de cessation du service opérationnel			Y-A M D-J	Termination Date of Public Service Date de cessation d'emploi dans la fonction publique			Y-A M D-J				
Employee on LWOP at Termination Emp. en CNP au moment de la cessation	Yes Oui No Non	Oper. Pensionable Service Credit Crédit pour serv. opér. ouvrant droit à pension	YY - AA	Days - Jours	Non-Oper. Pensionable Service Credit Crédit pour service non opér. ouvrant droit à pension	YY - AA	Days - Jours	Option Indicator Indicateur d'option	No Option Pas d'option	Option to Follow Option à suivre	PWGSC-TPSGC 2011 Attached PWGSC-TPSGC 2011 ci-jointe
Authorized by (signature) - Autorisé par (signature)				Title - Titre		Date Y-A M D-J	Tel. No. - N° de tél.				

See Notes on Reverse Before Completing Part 2 - Voir les remarques au verso avant de remplir la partie 2

PART 2 - TO BE COMPLETED BY THE EMPLOYEE (Complete A and B)	PARTIE 2 - À ÊTRE REMPLIE PAR L'EMPLOYÉ (Remplir A et B)
<p>A I confirm that I have received information from an official of Correctional Service Canada about my benefit options with respect to my operational service.</p> <p>Signature _____ Date (Y-A M D-J) _____</p>	<p>Je confirme avoir reçu d'un représentant officiel du Service correctionnel Canada les renseignements relatifs aux choix des prestations qui s'appliquent au service opérationnel que j'ai accumulé.</p>
<p>B Termination from Public Service</p> <p>Minimum 50 years of age and at least 25 years of pensionable operational service upon ceasing to be employed in operational service.</p> <p style="text-align: center;">Immediate Annuity Pension immédiate</p> <p>Minimum 45 years of age and at least 20 years of pensionable operational service upon ceasing to be employed in operational service.</p> <p style="text-align: center;">Annual Allowance Allocation annuelle</p>	<p>Cessation d'emploi dans la fonction publique</p> <p>Âgé de 50 ans au minimum et comptant au moins 25 ans de service opérationnel ouvrant droit à pension lors de la cessation du service opérationnel.</p> <p>Âgé de 45 ans au minimum et comptant au moins 20 ans de service opérationnel ouvrant droit à pension lors de la cessation du service opérationnel.</p>

<p>C Validation of Direct Deposit Data - Validation des données du dépôt direct</p> <p>Same as for Pay OR Attach a voided cheque and complete Box 4 OR complete all boxes. Même que pour la paie OU Joindre un chèque annulé et remplir la case 4 OU remplir toutes les cases.</p>		
Direct Deposit Routing No. - N° d'acheminement du dépôt direct		
1. Branch No. - N° de succ.	2. Inst. No. N° de l'inst.	3. Account No. - N° de compte
4. Name(s) of account holder(s) - Ce compte est au nom de		
5. Financial Institution Name, Address and Postal Code Nom, adresse et code postal de l'institution financière		
Telephone No. of Financial Institution N° de téléphone de l'institution financière		

I, the undersigned, exercise my option for the benefit indicated above, pursuant to the terms of the *Public Service Superannuation Act*, on the understanding that:

Je soussigné, exerce mon droit d'option à l'égard de la prestation indiquée ci-dessus conformément aux stipulations de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, étant entendu que :

- My entitlement to the benefit I have chosen may be affected by re-employment in the public service;
- The option which I have chosen becomes operative and irrevocable on the date of ceasing to be employed or the date of forwarding the documents to the Superannuation, Pension Transition and Client Services Sector, Public Works and Government Services Canada, whichever is later.

- Le droit à la prestation choisie peut être touché par mon retour à l'emploi de la fonction publique;
- L'option que je viens d'exercer deviendra exécutoire et irrévocable à la date à laquelle je cesserai d'être employé ou à la date à laquelle les documents seront transmis au Secteur des Pensions de retraite, Regroupement des pensions et Services à la clientèle, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la dernière étant retenue.

Signature	Date Y-A M D-J	Telephone No. and Area Code N° de téléphone et indicatif régional
-----------	-------------------	--